

---

## On ne peut tolérer fraudes et irrégularités

---

# SUD éducation dépose un recours en annulation des résultats des élections professionnelles et appelle aux témoignages des personnels

■ Les élections professionnelles dont les résultats ont été connus le 4 décembre au soir ont été émaillées de fraudes et irrégularités dont il est légitime de penser qu'elles entachent la sincérité du scrutin ■ Face à cette situation, la Fédération SUD éducation a pris la décision de déposer un recours administratif en annulation des résultats du scrutin, préalable indispensable à toute éventuelle action contentieuse ■

Dès le 4 décembre à 16h30, avant que les résultats soient connus, SUD éducation dénonçait déjà de nombreuses irrégularités\*. Lors des opérations de dépouillements dans les académies d'autres témoignages de fraudes ou tentatives de fraudes ainsi que d'irrégularités nous ont été rapportés. La Fédération SUD éducation – qui conserve sa représentativité officielle dans certains corps, académies et départements, et pour l'ensemble de l'enseignement supérieur et la recherche – conteste la fiabilité d'un scrutin qui aura été un véritable déni de démocratie.

---

**Pour ces raisons, la Fédération SUD éducation dépose aujourd'hui, mardi 9 décembre 2014, auprès du Ministère de l'Éducation nationale un recours administratif en annulation des résultats des élections professionnelles, préalable à une éventuelle action contentieuse**

---

Nous disposons d'ors et déjà de nombreux éléments qui permettent d'étayer notre recours, mais nous savons aussi que nombreuses ont été les équipes syndicales (au-delà des rangs de SUD éducation), nombreux ont été les personnels qui ont été indignés par les dysfonctionnements engendrés par le vote électronique comme par les fraudes et tentatives de fraudes de la part de certaines organisations syndicales dont ils et elles ont été victimes.

**Aux militant-e-s syndicaux, aux personnels choqués d'avoir vu leur expression démocratique ainsi malmenée et niée, nous proposons de faire parvenir à l'adresse [temoignages@sudeducation.org](mailto:temoignages@sudeducation.org) tous les éléments dont ils et elles disposent, et ce afin d'attester de l'ampleur du déni de démocratie qu'ont représenté les élections professionnelles 2014 dans l'Éducation nationale.**

\* Voir notre communiqué : [Vote électronique dans l'éducation ; un fiasco entaché d'irrégularités](#)